Combustibles solides, utilisation propre et efficace: programme pluriannuel d'actions technologiques 1998-2002

1997/0372(CNS) - 23/09/1998

La commission a adopté le rapport touchant aux programmes pluriannuels dans le secteur de l'énergie : il portet sur la simplification et la coordination de la politique énergétique et permet d'identifier les priorités. Le rapport de M. Gordon ADAM (PSE, RU) sur le programme plurianuel d'actions technologiques pour l'utilisation propre et efficace des combustibles solides. Pour M. ADAM, l'utilisation de charbon ne serait pas sans effets néfastes sur la santé humaine et contribue aux rejets de gaz carbonique. Pour remédier aux effets néfastes des émissions, il est de plus en plus indispensable de mettre au point et d'utiliser les technologies propres du charbon (TPC). Une stratégie efficace d'exportation devrait être liée à la promotion des TPC dans l'Union et les PECO. Avec l'élargissement de l'UE, l'utilisation de charbon pour la production électrique deviendra l'un des facteurs à prendre en compte dans la politique européenne d'énergie et d'environnement. M. ADAM s'est réjoui des propositions contenues dans le programme CARNOT, programme pluriannuel d'actions technologiques visant à la stimulation de l'utilisation propre et efficace des combustibles solides. En revanche, il a affirmé que l'enveloppe financière doit être portée de 4,1à 7,5 millions d'écus pour permettre un financement approprié des actions. Cet amendement a été adopté, au même titre que tous les autres amendements du rapporteur.